

Concours de recrutement de professeurs des écoles
Toutes académies
Session 2020

Épreuve	Matériel centre	Matériel candidat
Français	Copies CMEN	L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit. L'usage de la calculatrice est interdit.
Mathématiques	Copies CMEN	L'usage de la calculatrice électronique de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante est autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 L'usage de tout autre matériel électronique, de tout ouvrage de référence et de tout document est rigoureusement interdit. Matériel de construction géométrique (équerre, compas, règle graduée, rapporteur, crayon de papier, taille crayon).

Utilisation des calculatrices (extrait de la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999). Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. Le candidat n'utilise qu'une seule machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient à connaître une défaillance, il peut la remplacer par une autre. Afin de prévenir les risques de fraude, sont interdits les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices. Le candidat doit faire figurer sur la calculatrice: son nom, prénom et numéro d'inscription.